

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 05 décembre 2018

Objet : Conventions de fonds concours destinées au remboursement du capital des emprunts par les Départements de la Corrèze et de la Creuse

L'an deux mille dix-huit, le cinq décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-six novembre 2018, se réunit en session ordinaire, salle Plénière à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice: 51 - 161 voix

Présents :36 (dont 6 procurations) -126 voix

Votants: 36 Pour - 126 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2ème VP
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3ème VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4ème VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5ème VP Mr Vincent TURPINAT- (procuration donnée à Mr JM Bost)- - 1 voix - 6ème VP Mr Jean BARIAUD – (suppléant de Mr Yves Le Gouffe) – 1 voix Mr Jean-Paul BARRIERE – (procuration donnée à Mr G Mérigout) – 1 voix Mr Nady BOUALI – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Henri CERTE – (suppléant de Mr Francis Comby) - 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) - 1 voix Mr Pascal COSTE - 6 voix Mr Pierre COUTAUD - 2 voix Mr Stéphane DELAUTRETTE – (suppléant de Mr D Marcellaud) – 1 voix Mr Patrick DUROUX – 1 voix Mr Alain FAUCHER – 1 voix Mr Gilbert FRONTY – (suppléant de Mme Stéphanie Vallée) - 6 voix Mme Sarah GENTIL – 2 voix Mme Michèle GUILLOU- (suppléante de Mr Philippe Jenty) - 2 voix Mr Christian HANUS - 2 voix Mr Mathieu HAZOUARD (Procuration donnée à Mr François Vincent) - 15 voix Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Christian LATOUILLE – (suppléant de Mr C. Redon Sarrazy) – 1 voix
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix Mr Christophe PATIER - 15 voix Mme Mélanie PLAZANET - 1 voix Mr Christian PRADAYROL - 2 voix Mme Valérie SIMONET - (procuration donnée à Mme Hélène Faivre)- 6 voix Mr Thierry TROLONG – 1 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à C Latouille) – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix

Mr François VINCENT – (suppléant de Mr Gérard Vandenbroucke) – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Présidente Département Creuse Vice-Président Département Hte-Vienne Conseiller Agglo Bassin Brive Vice-Président de la CC Creuse Confluence Président de la CC Briance Combade Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Vice-Président Agglo Grand Guéret Vice-Président CC Pays d'Uzerche Conseiller commun. CC Pays Lubersac Pompadour Président du Syndicat de la Diège Président Agglo Grand Guéret Président Département Corrèze Vice-Président du Syndicat de la Diège Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus Vice-Président de la CC Val de Vienne Conseiller Communautaire de la CC de Noblat Conseiller Départemental de la Corrèze Adjointe au Maire Ville de Limoges Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège Adjoint au Maire Ville de Limoges Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine Conseiller Communautaire Tulle Agglo Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne Mr Président Département Haute-Vienne Conseillé Délégué CC Haut Limousin en Marche Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière Vice-Président Agglo Bassin Brive Présidente Département Creuse Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix Vice-Président de la CC Ouest Limousin

Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY - (et son suppléant) - 1 voix - 7ème VP Mr Didier BARDET – (et son suppléant) 1 voix Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant)– 1 voix Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant) - 1 voix Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - (et son suppléant) – 6 voix
Mr Sylvain GAUDY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Laurent GUINARD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Vincent JALBY – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) 1 voix
Mr Etenne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Lean Michal MONTEIL (et sa suppléante) – 1 voix Mr Jean-Michel MONTEIL - (et son suppléant- 1 voix Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix Mr Gérard ROUMILHAC – (et son suppléant) - 1 voix Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse Vice-Président Tulle Agglo Président CC Marche et Combraille en Aquitaine Président de la CC Ventadour Egletons Monédières Vice-Président Département Creuse Président CC Creuse Sud-Ouest Conseiller communautaire CC Gartempe St Pardoux Adjoint au Maire Ville de Limoges Président de la CC Creuse Grand Sud Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse Vice-Président CC Midi Corrézien Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne



Le protocole d'accord financier de base du 08 Janvier 2018 finançant le déploiement du réseau ftth sur le territoire de l'ex Limousin acte que les emprunts contractés par DORSAL seront intégralement garantis par le Département concerné ; celui-ci en assumera les frais financiers, intérêts et capital, dans l'attente de la perception des premières recettes nettes perçues de la SPL « Nouvelle Aquitaine THD » à partir de 2022 :

- Les intérêts seront financés, sur le fonctionnement des budgets annexes, par une contribution exceptionnelle en addition de la contribution statutaire annuelle (délibération n°629 du 25/09/2018);
- Le capital par une convention de fonds de concours respectant l'échéancier du tableau d'amortissement de l'emprunt souscrit.

Après accord avec les départements de la Corrèze et de la Creuse,

- Pour la Corrèze : un emprunt de 5M€ sur 20 ans a été contracté auprès de la Banque Postale et a été mobilisé le 05 Août 2018,
- Pour la Creuse : un emprunt de 5M€ sur 30 ans a été contracté auprès de la Banque Postale et a été mobilisé le 08 Novembre 2018.

Ci-dessous les caractéristiques des 2 emprunts mobilisés.

Caractéristiques emprunt							2018		2019		2020		2021		Total		
CD	Montant	Durée	Phase de mobilisation	Taux fixe / an	Commissions / frais		Date 1ère échéance capital et intérêts - trimestrielle	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
CD 19	5 000 000 €	20 ans	Non	1,55%	dossiers 0,10% du montant du	5 000 €	01/12/2018	62 500,00 €	5 166,66 €	250 000 €	75 078,13 €	250 000 €	71 203,13 €	250 000 €	67 328 €	812500€	218 776 €
CD 23	5 000 000 €	30 ans	Oui	1,98%	Frais de dossiers 0,10% du montant du contrat	5 625 €	01/03/2019	0,00 €	0€	166 667 €	79 247,50 €	166 667 €	94 462,50 €	166 667 €	91 162,50 €	500000€	264 873

Au vu du tableau ci-dessus, le montant de la convention de fonds de concours avec le Département de la Corrèze s'élève à 812 500€ et avec le Département de la Creuse à 500 000,04€.

Dans la perspective où les recettes nettes perçues de la SPL s'avéraient insuffisantes en 2022, ces montants pourront être modifiés par voie d'avenant.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité

• de mettre en place les conventions de fonds de concours avec les Départements de Creuse et Corrèze,

• d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à ces conventions

Jean-Marie BOST Président de DORSAL

e DUNSAL,

DORSA

de la Corderie

Certifié transmis au représentant de l'Etat le Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE

le 06/12/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-087-258728658-20181205-CS85_D645-D